

PAR COURRIEL :

Montréal, le 30 novembre 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour les adresses 16743 à 16773,
boulevard Hymus, (Kirkland) Montréal

V/Réf

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 20 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants, concernant le 16769, boulevard Hymus, sont accessibles. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation daté du 25 janvier 1993; 2 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande pour les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale de
Montréal et de Lanaudière**

RECOMMANDÉ

Montréal, le 25 janvier 1993

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Invacare Canada inc.
16 769, boulevard Hymus
Kirkland (Québec)
H9H 3L4

N/Référence : 7610-06-01-0132610

**Objet : Certificat d'autorisation
pour entreprendre l'installation et
l'utilisation d'un atelier de peinture en poudre**

Mesdames,
Messieurs,

Suite à votre demande de certificat d'autorisation reçue le 3 septembre 1992 et complétée le 12 janvier 1993, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-haut mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Entreprendre l'installation et l'utilisation d'un atelier de peinture au 16 769, boulevard Hymus sur le lot 141, subdivision 138 du cadastre de Pointe-Claire dans la municipalité de Kirkland.



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Référence : 7610-06-01-0132610

Le 25 janvier 1993

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation:

TYPE DE DOCUMENT	DATE	SIGNATAIRE
Lettre à Kathleen Carrière	3 septembre 1992	art 53-54
Lettre à Yvon Goulet	12 janvier 1993	

L'activité peut être entreprise à compter de la date des présentes.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Avant d'effectuer tout changement au projet autorisé, une nouvelle demande d'autorisation devra être faite.

Pour le ministre de l'Environnement

YG/md

KATHLEEN CARRIÈRE
Directrice régionale